

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne Rhône -Alpes

---

## LETTRE DE CONSULTATION

---

**RELATIVE A UN MARCHÉ DE PRESTATION INTELLECTUELLE  
D'ETUDE DE CAVITATION**

**Dans le cadre du Projet INTERREG SUDOE - COOPTREE**

**Date et heure limites de réception des offres  
le 28/02/2025 à 12:00**

Lempdes, le 27/01/2025

**Pouvoir adjudicateur :**

**CNPF Auvergne-Rhône-Alpes (CNPF AURA)**

10 allée des eaux et forêts - Site de Marmilhat - 63 370 LEMPDES

<https://auvergnerhonealpes.cnpf.fr/>

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne Rhône -Alpes

## Article 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet la sélection d'un prestataire afin de réaliser une étude portant sur la cavitation du Cèdre de l'Atlas.

Cette étude comprendra notamment : de la synthèse bibliographique, des analyses de données de terrain relevées par le CRPF, le calibrage et la collecte d'échantillons de Cèdre de l'Atlas sur le terrain, les mesures de cavitation par la méthode cavitron, et la rédaction d'un rapport scientifique d'étude en français.

Cette prestation s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet de coopération INTERREG SUDOE COOPTREE.

- Synthèse bibliographique des connaissances actuelles
- Analyses de données de terrain récoltées par le CNPF (dans le cadre de ces activités) et analyses via les procédures scientifiques en vigueur
- Collecte d'échantillons de Cèdre de l'Atlas in-situ en Auvergne en fonction des besoins de l'étude, permettant une analyse statistique fiable.
- Mesures de cavitation par la méthode du CAVITRON
- Ecriture du rapport scientifique d'étude

## Article 2 : Conditions de retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation sera transmis par courrier électronique à la date et heure de transmission de cette lettre de consultation à chacun des candidats pre-selectionnés.

Référence de la consultation : CNPF\_AURA INTERREG SUDOE COOPTREE CAVITATION

## Article 3 : Modalité de transmission des offres

Les offres seront transmises **avant 28 Février 2025 - 12h** à l'attention de Mme la Directrice du CNPF Auvergne-Rhône-Alpes. par courrier électronique aux adresses suivantes : [adrien.bazin@cnpf.fr](mailto:adrien.bazin@cnpf.fr) , [anne-laure.soleilhavoup@cnpf.fr](mailto:anne-laure.soleilhavoup@cnpf.fr) , [nicolas.traub@cnpf.fr](mailto:nicolas.traub@cnpf.fr) Le dossier d'offre complet sera inclus en pièce jointe du courriel d'envoi par le soumissionnaire.

Il devra contenir a minima les documents indiqués à l'article 4 de la présente lettre.

---

Centre National de la Propriété Forestière

Auvergne Rhône -Alpes

---

## Article 4 : Présentation de l'offre du marché

Chaque candidat devra produire une offre comprenant les pièces suivantes :

- **L'acte d'engagement (AE-CCP) valant CCAP : à compléter, dater et signer**
- **Une annexe financière signée intégrant les cinq prestations demandées dans le cadre de ce marché**
- **Un mémoire technique**
- **Un calendrier de réalisation**

## Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
<b>1 - Prix de la prestation apprécié au vu de l'annexe financière</b>	<b>35 %</b>
<b>2 - Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique dont :</b> <i>2.1 - Pertinence de la méthodologie : 20 %</i> <i>2.2 - Qualité et adéquation des moyens humains adaptées à l'exécution des missions : 20 %</i> <i>2.3 - Délai de réalisation de chaque catégorie de prestation : 25 %</i>	<b>65 %</b>

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, soit l'offre la mieux classée.